

L'an deux mille vingt, le 28 du mois de septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 22 septembre 2020, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de conseillers votants : 33

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés avant donné pouvoir : Cihan KARA ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Ludovic ARMOËT ayant donné pouvoir à Michaël DAVID, Saïd SAÏDANI, Chantal SANCHO ayant donné pouvoir à Madame Christine GLEMAIN, Philippe TARDY.

**Désignation des représentants à l'Agence Technique Départementale
« Gironde Ressources »**

Le Conseil Départemental de la Gironde, dans le cadre de la démarche partenariale des « Pactes Territoriaux », sensibilisé par l'augmentation des difficultés administratives, juridiques et techniques rencontrées par les communes et EPCI, a décidé de créer une agence technique départementale, « Gironde Ressources ».

Cette agence apporte aux collectivités membres, une assistance d'ordre administratif, technique, juridique ou financier. Le Département a approuvé sa création en séance plénière, le 14 décembre 2016 et souhaite, conformément à l'article 5511-1 du CGCT y associer les communes et EPCI.

Pour cela, afin de bénéficier de ces prestations et de participer à l'Assemblée Générale Constitutive, la commune de Cenon a décidé d'adhérer à Gironde Ressources par délibération 2017-29 du 12 avril 2017.

Suite au renouvellement intégral du Conseil Municipal, il convient de désigner les représentants au sein de l'assemblée générale de « Gironde Ressources ».

Il est proposé en tant que représentant titulaire Monsieur Jean-Marc SIMOUNET et en tant que représentant suppléant Madame Marie HATTRAIT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par
27 voix pour
6 abstentions
0 voix contre

Désigne Monsieur Jean-Marc SIMOUNET et Madame Marie HATTRAIT respectivement représentant titulaire et représentante suppléante pour siéger à l'Assemblée générale de Gironde Ressources.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François EGRON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200928-2020-104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2020
Publication : 01/10/2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.